Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20260309-2026_35-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mr Jean-Claude Pannetier, 1er Adjoint.
Etaient présents : Jean-Claude Pannetier, Irène Cloteau, Catherine Gautier, Maxime Poiteaux, Laurent Juin, Pierre Lehérissé, Christophe Juin, Cécile Perrot, Mathias Canto, Mathieu Vergnaux.
Absents Excusés : Julien Lemarié.
Absents : Denis Tunier, Frédéric Menant.

Mme le Maire, Aurore Gely-Pernot, s'est retirée et n'a pas participé au vote.

Nombre de Conseillers	En exercice 14	Présents 10	Votants 10
Date de convocation	20 février 2026		
Date d'Affichage	20 février 2026		
Secrétaire de Séance	Cécile Perrot		

Délibération n° 2026-35
Nature de l'Acte 7.1 Décisions Budgétaires

BUDGET COMMUNAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
Madame le Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Administratif de l'exercice 2025 dont les résultats sont les suivants :

Compte Administratif 2025	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2025	806 914.37 E	258 725.24 E	1 065 639.61 E
Dépenses 2025	687 579.59 E	109 017.86 E	796 597.45 E
Résultat de l'exercice 2025	119 334.78 E	149 707.38 E	269 042.16 E
Résultat antérieur reporté	57 481.53 E	- 34 391.83 E	23 089.70 E
Résultat de clôture 2025	176 816.31 E	115 315.55 E	292 131.86 E
Balance des restes à réaliser		-115 315.71 E	-115 315.71 E
Résultat cumulé de l'exercice 2025	**176 816.31 E**	**-0.16 E**	**176 816.15 E**

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire s'est retirée et n'a pas participé au vote.

Sous la Présidence de Mr Jean-Claude PANNETIER, Premier Adjoint,

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2025.

Fait à Andouillé Neuville, le 10 mars 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mr Jean-Claude Pannetier, 1er Adjoint.